# DOSSIER DE PRESSE

NOV 2020

#### **CENTRE OUEST:**

#### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES EN 2019

Alors que les accidents du travail (AT) sont cette année en légère hausse au niveau national pour atteindre « 33,5 » AT pour 1 000 salariés (+0,6 % par rapport à 2018), la Carsat Centre Ouest publie les chiffres 2019 de la sinistralité dans sa circonscription\*. En 2019, elle dénombre 24 187 accidents du travail, 2 501 accidents de trajet et 2 094 maladies professionnelles.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL : UNE SINISTRALITE EN LEGERE BAISSE EN 2019 mais le nombre d'AT graves et mortels en hausse

#### Les accidents de travail en centre ouest

- ✓ 24 187 accidents ayant entraîné un arrêt de travail ou une incapacité permanente en 2019 (№ 24 654 en 2018 soit une baisse de -1,89 %)
- ✓ Indice de fréquence (IF) moyen : 38,9 accidents du travail pour 1 000 salariés
- 1 021 accidents graves ( 936 en 2018)
- ✓ 25 décès (
  ✓ 22 en 2018)

#### Répartition des accidents du travail survenus en 2019 par département

- √ 3 498 (≥ 3 601 en 2018) AT avec arrêt en Charente dont 9 décès (₹ 3 en 2018)
- ✓ 6 254 (≥ 6 396 en 2018) AT avec arrêt en Charente-Maritime dont 5 décès (७ 4 en 2018)
- ✓ 3772 (≥ 3802 en 2018) **AT** avec arrêt en Deux-Sèvres dont 2 décès (≥ 4 en 2018)
- √ 4 164 (≥ 4 188 en 2018) AT avec arrêt en Vienne dont 3 décès (₹ 2 en 2018)
- √ 3 236 (≥ 3 341 en 2018) AT avec arrêt en Haute-Vienne dont 1 décès (→ 1 en 2018)
- ✓ 820 (≥ 888 en 2018) AT avec arrêt en Creuse dont 0 décès (≥ 2 en 2018)
- ✓ 2 443 (7 2 438 en 2018) **AT** avec arrêt en Corrèze dont 5 décès (≥ 6 en 2018)

<sup>\*</sup> Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne



#### Les accidents de trajet en centre ouest

- ✓ 2 501 accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail ou une incapacité permanente (7 2 452 en 2018 soit une évolution de 2 %)
- √ 9 décès (→ 8 en 2018 soit une stabilité)

# MALADIES PROFESSIONNELLES : HAUSSE MOYENNE DE 1,68 % EN 2019 excepté en Haute-Vienne

#### Les maladies professionnelles en centre ouest

- ✓ 1 930 maladies ayant entraîné un arrêt de travail ou une incapacité permanente en 2019 ( 1 898 en 2018 soit une évolution de 1,7 %)
- ✓ Montant total des prestations liées à ces MP : 29 180 277 €

#### Répartition des maladies professionnelles en 2019 par département

- ✓ **319** (**7** 266 en 2018) **MP** en Charente
- ✓ 393 (→ 393 en 2018) MP en Charente-Maritime
- √ 480 (7 450 en 2018) MP en Deux-Sèvres
- ✓ 385 (**3** 356 en 2018) **MP** en Vienne
- ✓ 282 (≥ 285 en 2018) **MP** en Haute-Vienne
- √ 59 (**7** 57 en 2018) **MP** en Creuse
- ✓ 176 (**7** 128 en 2018) **MP** en Corrèze



#### **NOUVELLE AQUITAINE:**

### **GRANDES TENDANCES REGIONALES DE LA SINISTRALITÉ AT/MP EN 2019**

Avec 38,9 accidents du travail pour 1 000 salariés en 2019 (\$\square\$ 40,1 en 2018), la sinistralité liée à ce risque a baissé en Nouvelle-Aquitaine.

Après quatre années de hausse (2015 – 2018), le nombre d'accidents du travail avec arrêt dans la région est en baisse. On constate une évolution négative de -1,5 %, soit 60 405 AT pour 2019.

Le nombre d'accidents du travail graves, quant à lui, enregistre une courbe inverse puisque ce nombre augmente de 15,5 % en 2019, alors qu'il était en diminution depuis 2015.

Le risque accidents de trajet est lui en hausse avec 7 058 cas en 2019 (7 6 921 en 2018). Le nombre d'accidents du trajet mortels domicile/travail est également en hausse avec 22 cas en 2019 (7 19 en 2018).

Le nombre de **maladies professionnelles** ayant une indemnisation journalière (IJ) ou incapacité permanente (IP) progresse de **7** % en 2019 pour atteindre **5 041** cas (**7 4** 709 en 2018).

### Retrouvez l'intégralité des CHIFFRES CLES DE LA SINISTRALITE EN NOUVELLE AQUITAINE pour 2019 sur notre site internet carsat-centreouest.fr



cliquer sur l'image pour ouvrir le document



### Focus sur les actions de prévention

# La Carsat Centre Ouest lance un nouvel outil d'auto-vigilance pour repérer les signes précurseurs du burn-out

La Carsat Centre Ouest et ses partenaires\* ont conçu et développé un site et un outil d'autovigilance consacrés à l'épuisement professionnel (ou burn-out). En cette période de crise sanitaire où de nombreux secteurs d'activité sont à flux tendu et sous pression, ce nouvel outil trouve tout particulièrement un sens.

Le site <u>burnout.carsat-centreouest.fr</u> est conçu pour aider victimes et témoins de situations d'épuisement professionnel. Il met à disposition du grand public des informations, documentations, outillages et conseils en lien avec le burn-out.

Il propose un <u>outil d'auto-vigilance 100% gratuit, anonymisé</u> qui permet, en quelques clics de repérer les signes précurseurs du burn-out. Il informe, apporte des réponses, des conseils et permet de savoir à qui s'adresser pour être aidé.

La Carsat Centre Ouest lance ce site et cet outil d'auto-vigilance, dans le cadre de sa politique de prévention des risques professionnels. Elle souhaite aider et conseiller les victimes ou témoins d'épuisement professionnel et sensibiliser les employeurs pour améliorer la prévention d'un risque professionnel qui touche tous les secteurs, toutes les classes socio-professionnelles et tous les âges...

Ce site, ainsi que l'outil d'auto-vigilance ont été développés à partir d'une idée originale exprimée par des représentants d'organisations syndicales de salariés et d'employeurs.











### À propos de l'Assurance Maladie – Risques professionnels

L'Assurance Maladie - Risques professionnels est la branche de la Sécurité sociale en charge des « Accidents du travail et maladies professionnelles » (AT/MP). Elle a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain en réduisant les accidents et maladies liées au travail. Avec son réseau de caisses implantées sur tout le territoire (Cpam, Carsat, Cramif et CGSS), elle exerce trois missions interdépendantes : elle indemnise et accompagne toutes les victimes de maladies et d'accidents liés au travail, fixe les taux de cotisations des entreprises et œuvre sur le terrain pour prévenir les risques professionnels. Elle prend également à son compte les actions de prévention des travailleurs indépendants et gère le compte professionnel de prévention.

### L'Assurance Maladie – Risques professionnels s'appuie sur l'expertise de deux acteurs qu'elle finance :

- l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) qui développe les connaissances scientifiques et techniques sur les risques liés au travail et les outils de prévention.
- Eurogip qui identifie les bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail en Europe et à l'international et représente la branche pour l'élaboration des normes.

#### À propos de la Carsat Centre Ouest

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail Centre Ouest est un organisme privé chargé d'une mission de service public, la CARSAT Centre Ouest fait partie de l'institution Sécurité Sociale. Elle relève de deux établissements publics : la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Caisse nationale d'assurance maladie.

Elle accompagne ses publics au niveau régional dans trois grands domaines :

• la Retraite

• l'Action sanitaire et sociale

• les Risques professionnels

Acteur économique important des ex-régions Limousin et Poitou-Charentes, la Carsat Centre Ouest verse chaque année près de deux milliards d'euros aux seuls titres des prestations vieillesse et veuvage. Elle emploie plus de 770 salariés afin de mener à bien les missions qui lui sont dévolues. Elle développe son réseau d'Agences et de points d'accueil retraite à proximité des assurés sur 7 départements : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.

Plus d'informations sur <u>LE SITE INTERNET CARSAT CENTRE OUEST</u>

#### **Contacts presse**

Service communication 05.55.45.52.88

communication@carsat-centreouest.fr

Gilles FAUGERAS - Statisticien ARP Tél. 05 55 45 39 85

gilles.faugeras@carsat-centreouest.fr

